

## La venue du ministère accueillie avec satisfaction

**Brossard, le 9 juin 2016** – Le maire de Brossard, M. Paul Leduc, a tenu à réagir à un article paru ce matin dans un quotidien concernant une lettre transmise le 8 juin 2016 à la Ville de Brossard par le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT).

L'administration municipale de Brossard semble être victime d'une campagne négative au moment où la ville connaît une période florissante et porteuse pour ses citoyens. « Dans un contexte où des informations publiées par certains médias sont tendancieuses, basées sur des faits incomplets et laissent une fausse impression, malsaine et préjudiciable à notre Ville, à la réputation des élus et à celle de ses employés, la venue du ministère est importante, car elle permettra aux citoyens de Brossard d'avoir les vraies informations », a déclaré le maire de Brossard, Paul Leduc.

En ce qui a trait au suivi des recommandations formulées dans le rapport de février 2015, il était attendu. Le sous-ministre l'avait annoncé dans une lettre, acheminée à la Ville de Brossard le 20 février 2015, qui accompagnait le rapport sur l'audit réalisé par ce ministère. Ce suivi annoncé hier s'inscrit dans une procédure régulière du ministère à la suite d'un audit. « Il est normal et même souhaitable que le ministère effectue ce suivi, car c'est une garantie pour la population et le conseil municipal que les recommandations ont été appliquées par l'administration, conformément aux volontés du ministère. Nous accueillons avec satisfaction la visite du ministère », a conclu le maire Leduc.

– 30 –

Source : Direction des communications  
Ville de Brossard  
450 923-6311